



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Yvelines

Service du Développement Economique

Nos réf. : FG/CBD/CQ – 026.2011



CNDP
Commission Particulière du Débat Public
Grand Paris
100 avenue de Suffren
75015 PARIS

Versailles, le 21 janvier 2011.

Objet : Projet de réseau de transport public du Grand Paris.

Affaire suivie par : Chrystel BOIS DAUTUN
Tél. : 01 39 43 43 53 - Courriel : c.boisdautun@cm-yvelines.fr

Monsieur le Président,

L'artisanat francilien avec ses 146.600 entreprises est un **acteur majeur du développement économique** de la Région, dans des domaines d'activité très diversifiés tels que l'alimentation, la fabrication, le bâtiment et les services. Qualifié d'**économie de proximité**, l'artisanat est créateur d'activité locale, même en période de crise, de lien social et de service rendu au plus grand nombre. Il contribue par ailleurs à la formation et l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi.

Dans les Yvelines, les **entreprises artisanales sont au nombre de 15.885** réparties majoritairement en zone urbaine, **emploient 23.000 salariés et 1.600 apprentis**.

La Chambre de Métiers de l'Artisanat des Yvelines a pour principale **mission la défense, la promotion et la valorisation de l'artisanat auprès des pouvoirs publics du territoire**. Et à ce titre, elle en est l'interlocuteur privilégié. Elle gère par ailleurs deux Centres de Formation d'apprentis (CFA) situés à Versailles et sur l'agglomération de Saint Quentin en Yvelines.

La problématique du transport sur le territoire des Yvelines doit répondre à plusieurs enjeux :

- **l'optimisation pour les usagers, de la desserte nord / sud et entre les différents pôles structurants** de l'ouest parisien (plateau de Saclay, St Quentin en Yvelines, Versailles, Confluence Seine Oise et Cergy Pontoise); sur ce point, une réflexion sur l'implantation d'une 2^{ème} gare sur le territoire de St Quentin en Yvelines s'impose et sur la nécessaire présence des entreprises artisanales sur ces sites, gages d'animation et de qualité de services.
- **le renforcement des interconnexions sur le réseau ferré existant** ou projeté à court terme (RER A, C et E, tangentiels ouest et nord, Arc Express) mais également avec le **Tramway (T6), TCSP Massy/Saint Quentin** et la **voie fluviale** que constitue la Seine.

.../...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DÉPARTEMENTALE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DES YVELINES

Siège : 19 avenue du Général Mangin – 78008 Versailles Cedex - Tél. : 01 39 43 43 43 - Télécopie : 01 39 43 43 00

Antenne de Rambouillet : 25 rue des Eveuses - 78120 Rambouillet - Tél. : 01 34 57 24 75 et 01 34 57 24 76 - Télécopie : 01 34 83 85 12

Internet : www.cm-yvelines.fr - Courriel : cm-78@cm-yvelines.fr - Siret : 187 809 033 00017 - APE 9411 Z

- Le **désenclavement des communes des franges franciliennes** très appréciées pour leur qualité de vie et qui accueillent donc chaque année de nombreuses implantations d'activités artisanales mais qui souffrent, car trop faiblement desservies en transport en commun (Ablis, Rambouillet, Houdan, Mantes, Bonnières, ...). Aussi, le prolongement des lignes de RER vers ces territoires est à envisager.

Dans ce contexte, l'objectif principal pour l'artisanat est de **réduire les temps de déplacements** des salariés et apprentis et d'orienter les flux de voyageurs vers les transports en commun, sous peine de renforcer les difficultés de recrutement des TPE et de les exclure de certains marchés pour des questions de difficultés de transport (saturation des voies routières notamment).

Le projet de réseau de transport public du Grand Paris doit se donner comme objectif de créer les conditions d'une bonne gestion des flux de transport tant au niveau interrégional qu'au niveau local et être **l'opportunité d'une mise en cohérence de l'ensemble de la desserte de la région parisienne**.

En conclusion, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines adhère aux objectifs du projet de réseau de transport public du Grand Paris en ce qui permet de renforcer l'attractivité économique de la région et des filières présentes sur les Yvelines (éco activités, automobile et mobilité durable, aéronautique, numérique). Néanmoins et l'offre de transport impactant directement les équilibres du territoire, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines souhaite voir être pris en considération dans les différents projets de desserte franciliens, le dynamisme de l'artisanat yvelinois, pourvoyeur de création d'entreprises, d'emplois et de richesse locale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Gilbert FOURNIGAULT